



Communiqué de presse

Vendredi 18 novembre 2022

Dossier « Lola » : l'Arcom met en demeure la chaîne C8

L'Arcom a été saisie à de nombreuses reprises à la suite de plusieurs séquences de l'émission « Touche pas à mon poste » diffusées au mois d'octobre 2022 sur la chaîne C8 à la suite du meurtre d'une jeune fille.

L'Arcom a relevé que l'animateur, alors que l'instruction judiciaire relative à cette affaire était ouverte, a tenu de façon répétée des propos relatifs tant aux conditions dans lesquelles le procès de la personne mise en examen devait se tenir et à son issue, notamment quant à la peine à lui infliger, qu'à son profil psychologique. Il a en particulier appelé à plusieurs reprises à des procès expéditifs et à des condamnations à perpétuité automatiques dans de tels cas.

L'Autorité considère que ces séquences, par leur caractère répétitif, traduisent un manquement de l'éditeur à l'obligation de traiter avec mesure une affaire judiciaire en cours, inscrite dans sa délibération du 18 avril 2018 relative à l'honnêteté et à l'indépendance de l'information et des programmes qui y concourent.

L'Arcom constate entre outre que l'animateur a pu longuement exprimer son opinion sans qu'une contradiction rapide et efficace ne lui soit opposée, méconnaissant l'obligation de respecter l'expression des différents points de vue à l'antenne sur un sujet prêtant à controverse.

L'Arcom a donc mis en demeure l'éditeur de la chaîne C8.

Retrouver [ici](#) la décision.

 @Arcom_fr |  @Arcom |  @ArcomFR | Pour plus d'informations, rendez-vous sur [arcom.fr](https://www.arcom.fr)

**DIRECTRICE DE LA
COMMUNICATION**

Marie Liutkus
M : marie.liutkus@arcom.fr
T : 01 40 58 37 15 | **P** : 06 73 10 38 80

**RESPONSABLE DU PÔLE
RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE**

Sara Cheyrouze
M : sara.cheyrouze@arcom.fr
T : 01 40 58 36 17 | **P** : 06 60 85 97 17

**ATTACHÉE DE PRESSE DU PÔLE
RELATIONS MÉDIAS ET INFLUENCE**

Célia Wapoutou
M : celia.wapoutou@arcom.fr
T : 01 40 58 38 86 | **P** : 07 68 20 23 63